

Fédération Générale

des Clercs et Employés de Notaire

**Pour un avenir en confiance,
consolidons la CRPCEN**

La FEDERATION GENERALE DES CLERCS ET EMPLOYES DE NOTAIRE FORCE OUVRIERE « La Basoche » vous propose une équipe solide, forte, solidaire, disponible, pragmatique, engagée et expérimentée pour défendre notre régime de retraite.

Jean Claude MAILLY, Secrétaire Général de Force Ouvrière, écrivait le 6 octobre 2010 :

« Au-delà des déclarations gouvernementales qui veulent toujours afficher une décrue de la mobilisation, les manifestations du 2 octobre ont vu défiler sur l'ensemble du territoire autour de 3 millions de personnes.

Pour autant, le samedi soir, le ministre ne bougeait toujours pas sur les points durs du projet gouvernemental... »

Si 3 millions de manifestants affectent peu la volonté d'un Gouvernement, imaginez les difficultés auxquelles nous avons du faire face, tout au long de ce mandat de 5 ans, pour défendre notre régime spécial et le niveau de ses prestations, pour SAUVER LA CAISSE !

Nos collègues de la CFDT et de la CGC, sous emprise de l'ancien directeur de la Caisse devenu membre de la CGT, se sont malheureusement laissés entraîner dans la démagogie des écrits, du « y-a-qu'à », évitant de travailler là où les décisions difficiles sont à prendre et doivent être prises, là où nous avons été élus pour ça ! Ils ont pratiqué un syndicalisme « jusqu'au boutiste » sans égard à vos droits.

Et pourtant, l'existence même de la CRPCEN était en jeu :

*Sans accord majoritaire de son Conseil d'administration,
notre CRPCEN disparaissait purement et simplement.*

Avions-nous le droit de nous comporter en élus kamikazes ?

Oui, nous avons sauvé la Caisse !

Ne choisissez pas l'aventure

Pour garantir l'avenir de la CRPCEN
Pour défendre vos prestations

Comme une très large majorité des salariés et retraités depuis la création de la CAISSE, faites confiance à la

**FEDERATION GENERALE DES CLERCS ET EMPLOYES DE
NOTAIRE Force Ouvrière « la Basoche » et à ses élus.**

**Un engagement et une expérience de plus de 75
ans exclusivement au coté des salariés et retraités
du Notariat**

En votre qualité d'affilié(e) à la CRPCEN,
vous êtes appelé(e)

DU 15 AU 30 MAI

À VOTER

pour désigner vos représentants
à son conseil d'administration

FORCE OUVRIÈRE

Nos candidats collège retraités

1. **Norbert SENTIER**
Vice-président sortant

2. **Claude
TENNEGUIN**
Administrateur sortant

3. **Fatima DA SILVA**
Secrétaire de direction de
la CRPCEN retraitée,
chargée des comités de
retraités

4. **Roger CLENET**
Administrateur sortant

Plus d'informations ?
LISEZ LA BASOCHE





POUR QUI VOTER ?

Soyons clairs !

L'essentiel de votre choix réside entre 2 positions simples quant à l'avenir de notre Caisse et du niveau des prestations.

1

En choisissant comme tête de liste du collège des actifs une permanente CFDT travaillant à temps plein pour cette Confédération syndicale, la liste concurrente met en avant la politique de la CFDT. Par sa position de permanente, il est inconcevable qu'elle prenne position à l'encontre de celle affirmée et confirmée de sa confédération sur les retraites.

Quelle est la position sur les retraites de la centrale de François CHEREQUE, la CFDT ?

Elle résulte de la résolution de son Congrès de Tours des 7 au 11 juin 2010 :

L'unification des régimes obligatoires de base et complémentaires des salariés.

C'est ainsi que la loi d'octobre 2010, portant réforme des retraites, a introduit un article prévoyant un Comité de pilotage des régimes de retraite qui, dès le premier semestre 2013, mettra en œuvre une réflexion nationale sur l'avenir des retraites, sur les conditions de mise en place d'un régime universel par points ou en comptes notionnels.

Ce qui se traduit par une remise à plat de tout le système de retraite et la création d'un régime universel pour tous.

Un régime universel par points c'est la disparition de notre régime spécial et de notre système de retraite, le calcul de la retraite sur toute la carrière au lieu des 10 meilleures années, une baisse générale du niveau des retraites.

Cela se passera pendant la durée du mandat des administrateurs que vous allez élire à la CRPCEN.

Si cette position vous convient, alors ne votez pas pour les candidats présentés par notre Fédération.

Votez, sans état d'âme, pour la liste concurrente.

Mais attention ! C'est voter pour la réduction des pensions

2

En revanche, **La Fédération**, a de tout temps montré et prouvé son attachement viscéral à la CRPCEN, sa volonté inébranlable pour que vive notre Caisse, pour maintenir coûte que coûte le niveau de ses prestations,

- ✓ en créant dès 1937 la Caisse de Retraite des Clercs et Employés de Notaire,
- ✓ en gérant et en administrant la Caisse sans discontinuer depuis cette date, avec la confiance et le soutien apporté par des générations et des générations de salariés et de retraités à une très large majorité durant toutes ces décennies,
- ✓ en prenant ses responsabilités pour surmonter 3 grandes crises :
 - **1945/1946** lorsque naquit la Sécurité sociale et qu'il était alors question de suppression des régimes spéciaux.
 - **en 1981** lorsque la Caisse perdra presque 7.000 assurés, devra vendre 2 immeubles et solliciter des appuis bancaires pour faire face aux échéances de prestations et décider d'augmenter les cotisations.
 - **En 2009 et 2010** lorsque, confrontée à la crise financière, la Caisse se devait de trouver des recettes nouvelles pour éviter la cessation de paiement et sa disparition envisagée par les Pouvoirs publics,

La Fédération s'opposera et travaillera encore et toujours à faire échec à toute tentative de suppression du régime, à toute tentative de remise en cause de notre système de retraite, à toute tentative de baisse des prestations. C'est l'essentiel de notre programme.

Si cette position ne vous convient pas, alors votez pour la liste concurrente.

**Si cette position vous convient
Votez pour la liste présentée
par la**

**Fédération Générale des
Clercs et Employés de
Notaire FO « La Basoche ».**